



Contact :

L'Association Dynamie

dynamieasso@gmail.com

Cloé Le Goïc

1 Lieudit Kerzello

22310 PLUFUR

Tél. : **06 34 69 31 01**

www.dynamiepermaculture.com

Cours de Conception de Permaculture Approfondissement - CCP2

Du 7 au 18 octobre 2024

Cette formation se déroule en parallèle d'un CCP1 initiation

Public concerné:

Cette formation s'adresse à des personnes ayant déjà suivi un Cours de Conception en Permaculture et désirant approfondir et mettre en pratique les principes et éthiques de la Permaculture dans leur projet.

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir la méthodologie de la Permaculture
- Démontrer ses capacités de prises de responsabilités
 - Mettre en œuvre un projet concret in situ
- Se positionner dans son secteur d'activité et le réseau permacole
- Utiliser les principes de la Permaculture pour développer l'autonomie dans la création et la conduite de son activité.
- Raisonner ses choix pour réaliser des écosystèmes durables, socialement équitables, économiquement viables et écologiquement soutenables.

Compétences visées :

Développer une activité professionnelle en lien avec la Permaculture
Observation des systèmes naturels en fonctionnement
Réparation de systèmes défectueux
Élaboration de conception
Maintenance de la conception
Connaissances des principes de l'écologie : flux et cycles, biodiversité, coopération, facteurs climatiques, reliefs, végétation, succession naturelle...
Connaissances de l'eau : cycle, utilisation, recyclage, collecte, ruissellement...
Connaissances du sol : structure, propriété, conservation, vie/cycles, éléments nutritifs, plantes bio-indicatrices,
Connaissances des principes de la Permaculture
Connaissances de la législation
Connaissances de la flore, de la faune : rôles, utilisation
Observation des écosystèmes
Analyse des contraintes et risques liés aux écosystèmes
Précautions à prendre pour conduire un système en Permaculture



Lieu de la formation :
Ecolieu de Kerzell'O, à Plufur
(22310) en Bretagne.

Durée : 70 h réparties sur 10
jours

Date : 7 au 18 octobre 2024

Pré-requis : nous faire
parvenir votre attestation de
fin de formation CCP ;
entretien téléphonique
préalable,

**Les formateurs et
intervenants :**

Formateurs spécialisés en
Permaculture

Modalités d'accès :

L'inscription sera effective à la
réception de la feuille d'inscription
informée et accompagnée d'un
chèque d'arrhes de 200 euros à
l'ordre de l'association Dynamie,

Délai d'accès :

inscription dans la limite des places
disponibles jusqu'à la veille du
démarrage de la formation.

**Accessibilités aux personnes
handicapées :**

En cas de situation de handicap
prenez contact avec nous afin
d'envisager les modalités
d'adaptation de la formation.

Tarif :

Adhésion à l'association
Dynamie : 10 euros

Financement personnel :

Tarif : 690 euros Tarif
« revenu modeste » : 585 Euros

**Financement par un
organisme tiers :**

- * Pôle emploi : 1200 euros
 - * OPCO, entreprises, ... : 1400
euros
 - * Vivea : 1750 euros
- Nous contacter pour un devis.

**Financement par le CPF n'est plus
possible depuis le 1 er janvier
2024 ..**

Nous souhaitons que l'aspect
financier ne soit pas un obstacle à
votre venue, aussi en cas de
difficultés contactez-nous.

Déroulement :

Le cours se dérouleront les
Du 7 au 11 octobre
Du 14 au 18 avril

Horaires journées :

Matin : 9h-12h30
Après-midi : 13h30-17h

Moyens et méthodes pédagogiques utilisés :

Des modules d'approfondissement théoriques sur le Design en Permaculture alternent avec des ateliers pratiques, des tours de table, des travaux en petits groupes et des temps d'échanges de savoirs et de savoir-faire

Les étudiants apporteront les documents relatifs à leur design/projet personnel ainsi que des vêtements de travail, bottes, gants, sécateurs, petits outils...

Nous mettons à disposition les outils nécessaires à la réalisation des ateliers pratiques et également différents supports : un manuel, des fiches pratiques, un tableau, un vidéoprojecteur, une vidéothèque en accès libre, un fond documentaire sur la Permaculture et l'agriculture naturelle accessible à tous les stagiaires.

Modalités d'évaluation :

Le bilan individuel de fin de formation consiste en une présentation du design par le/la stagiaire de son projet ce qui lui permettra de démontrer comment il/elle a pu y intégrer les acquis de la formation et de bénéficier des retours constructifs des formateurs.

A l'issue de la formation une attestation de présence de fin de formation sera délivrée au stagiaire.

Programme :

Différents modules seront abordés :

Écriture du projet - Vous pourrez faire appel aux formateurs pour vous guider dans la rédaction ou la mise en forme d'une restitution claire de votre projet respectant les principes permaculturels.

Business plan - Vous serez guidé pour élaborer un prévisionnel financier de votre projet afin de mesurer l'investissement, la viabilité et la rentabilité de celui-ci. Dans le cas où vous souhaitez être salarié, nous étudierons votre économie familiale et son optimisation économique.

Organisation et planification - Ce module est en lien avec l'écriture du projet mettant tous les éléments en concordance et structuré dans le temps par rapport à sa mise en œuvre et sa maintenance. Nous prendrons un temps pour détailler ce point qui est une clef pour la réussite de votre projet.

L'encadrement d'une équipe - Les conceptions de lieu et de projet en Permaculture peuvent demander la gestion d'une équipe pour sa mise en œuvre mais aussi pour sa gestion. Ce module pratico-théorique vous mettra en situation dans la coordination d'une activité de groupe.

Ville en transition - Ma commune en action - Utiliser les techniques de la Permaculture pour transformer nos communes et en faire des territoires permacoles. Comment s'organiser et agir avec et en dehors des institutions pour mettre nos communes en action et pouvoir agir sur nos conditions économiques, sociales et écologiques.